

➤ Rapport d'Activité

2014



**BMX de Champey
Challenge de France**

➤ www.payshericourt.fr

pays
d'Héricourt
communauté de communes

Édito.....	page 3
Les dates clés	pages 4 et 5
L'identité communautaire du pays d'Héricourt	pages 6 et 7
Aménagement du Territoire	pages 8 à 12
Développement Économique	pages 13 à 17
Animation périscolaire et loisirs	pages 18 à 20
Tourisme - Cadre de vie - Patrimoine	pages 21 à 23
Environnement - Déchets	pages 24 et 25
Habitat et Énergies renouvelables	pages 26 à 28
Développement culturel et sportif	pages 29 à 33
Petite Enfance	pages 34 à 40
Emploi - Insertion professionnelle et formation	pages 41 à 45
Information - Communication	pages 46 et 47
Finances	pages 48 à 59
Moyens Généraux	pages 60 à 62
Le mot du Directeur	page 63



pays d'Héricourt
communauté de communes

Maison du Territoire
3 rue Niemböler
70400 Héricourt

tél. 03 84 46 98 70
fax : 03 84 46 98 71

contact@payshericourt.fr

payshericourt.fr

Conception impression :
UP-SOLUTIONS Montbéliard

Photos :
communauté de communes
du pays d'Héricourt et ville d'Héricourt

www.payshericourt.fr

édito

Le début de l'année 2014 a vu l'installation du nouveau conseil communautaire suite aux élections municipales et je tiens à remercier les délégués de m'avoir renouveler leur confiance.

La Communauté de communes du pays d'Héricourt poursuit avec dynamisme le développement de notre territoire sur le plan économique et de l'emploi, dans le domaine des services aux familles.

2014 aura permis d'avancer sur les travaux de construction de la crèche étendue de 20 à 30 places, de la mise en service d'un pôle périscolaire à l'école PLOYE au quartier des Chenevières.

L'année 2014 est également marquée par la mise en service de l'extension du pôle périscolaire de Coisevaux qui saturait et de l'ouverture d'un espace de restauration complémentaire à l'école GRANDJEAN.

Le lancement des travaux de réalisation du Terrain Synthétique Intercommunal de Brevilliers (SIB) concrétise notre projet de développement d'activités sportives en faveur des 700 jeunes footballeurs du Pays d'Héricourt. Le transfert du terrain stabilisé de la ville d'HERICOURT à la CCPH conforte cette évolution.

Sur le plan de l'économie, 2014 concrétise peu à peu les grands dossiers : la réalisation de travaux de démolition pour le chantier HERMES et le renouvellement du site du PAQUIS.

La signature de l'acte de vente (4 ha) pour le futur site GAUSSIN Manugistique aux GUINNOTTES est effective. La zone des GUINNOTTES se remplit à grand train avec l'inauguration du Mac Do, le lancement des travaux pour DIDIER Distribution et le transfert de l'entreprise MONNIER sur les GUINNOTTES 1.

Par ailleurs, la CCPH a adopté en janvier 2014 à l'unanimité le projet PACT 2014-2020 avec le Conseil Départemental qui prévoit de nouveaux projets d'investissement sur le pays d'HERICOURT. Plus de 14 millions d'euros de nouveaux investissements sont prévus : la concrétisation de la 3^e tranche des GUINNOTTES pour 10 hectares supplémentaires en 2015-2016, la nouvelle zone de développement économique de LUZE, la réhabilitation d'une friche industrielle à HERICOURT etc...

Je veux aussi mettre en valeur nos actions au service de l'environnement. Les études sur la mise en place de la redevance incitative sont un engagement fort pour améliorer le tri et faire baisser le coût de ce service. Les premières dotations en bacs de tri dans les villages ont été lancées dès le mois d'Avril 2014.

La réalisation de locaux sociaux (vestiaires et sanitaires) pour les agents du service OM constitue également une belle avancée tout comme l'acquisition d'une benne nouvelle génération à chargement latéral.

Je veux saluer l'engagement des 50 conseillers communautaires qui travaillent pour enrichir nos petits et grands dossiers d'avenir. Nous travaillons tous ensemble dans un excellent climat pour faire progresser nos communes et nos projets communs au service de la population.

Enfin, j'apprécie l'implication très forte des agents intercommunaux pour le développement de nos services intercommunaux, la qualité de nos services publics locaux.

Dans un contexte national marqué par la volonté des pouvoirs publics de réduire la dette publique, les efforts demandés aux communes et aux intercommunalités nous engagent à travailler encore mieux pour mutualiser nos services et pour construire un pacte fiscal absolument indispensable pour préserver nos marges d'action.

Fernand BURKHALTER

Maire d'Héricourt
Président de la communauté
de communes du pays d'Héricourt

Bien cordialement
Burkhalter

Janvier

6 janvier : Visite et ouverture du nouveau pôle périscolaire Robert PLOYE à Héricourt

10 janvier : Visite de l'entreprise A2e par M. Pierre MOSCOVICI, Ministre de l'Économie et des Finances à Héricourt

20 janvier : Présentation du PACT 2014-2020 en présence d'Yves KRATtingER, Président du Conseil général

Mars

23 et 30 mars : Élections municipales

24 mars : Inauguration du Mac Donald's aux Guinnottes

24 mars : Vote de la loi pour l'accès au logement et à un urbanisme rénové (ALUR)

Avril

15 avril : Élection du Président et des 15 Vice-Présidents

19 et 20 avril : Challenge de France de BMX à Champey

29 avril : Adoption de l'APD de l'extension du Pôle périscolaire de Coisevaux

29 avril : Vote des budgets

Mai

2, 3 et 4 mai : 9^e Raid Équestre de l'association CHEVAL à Saulnot

4 mai : 23^e fête de la fleur et du jardin à Chenebier

16 mai : Petit déjeuner entreprises sur les emplois francs

16 et 17 mai : Journées Petite enfance de la Maison de l'Enfant

17 mai : 1^{ère} édition de Enjouez-vous, grande fête du jeu organisée par la Médiathèque François Mitterrand

25 mai : Élections européennes

Juin

12 juin : Adoption de l'APD de la future Maison de l'Enfant

19 juin : Inauguration de la Maison des énergies à Héricourt

19 juin : Installation du Comité Syndical du SMAU et élection d'Yves ACKERMANN comme Président

20 juin : Visite du pays d'Héricourt par Préfet de la Haute-Saône, M. François HAMET

Juillet

1^{er} juillet : Mise en place de la phase de test de la Redevance Incitative des Ordures Ménagères

10 juillet : Création d'un Comité Technique et d'un Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT)

11 juillet : Inauguration des locaux sociaux du service OM et présentation de la nouvelle benne de collecte

15 juillet : Démarrage des travaux de l'extension du pôle périscolaire de Coisevaux

24 juillet : Visite du chantier d'implantation de la future manufacture Hermès au Pâquis

Septembre

1^{er} septembre : Transfert du terrain stabilisé de la Ville d'Héricourt à la CCPH

24 septembre : Réunion publique de présentation à la population du projet de réhabilitation de la Maison de l'Enfant

26 septembre : Lancement par le Conseil Régional et les Conseils généraux du plan de soutien au BTP

28 septembre : Élections sénatoriales

30 septembre : Ouverture de l'espace jeux vidéo à la ludothèque d'Héricourt

Octobre

2 octobre : Lancement des études pour la localisation d'un nouveau parc d'activités

5 octobre : 10^e édition d'Enlivrez-vous

11 octobre : Lancement de la saison musicale de "Musique en pays d'Héricourt"

21 octobre : Réunion du club utilisateurs du mini SIG de la CCPH

Novembre

3 novembre : Début de la construction du bâtiment de DIDIER DISTRIBUTION aux Guinnottes

8 novembre : Portes ouvertes du Pôle énergie Franche-Comté

19 novembre : Début des travaux de rectification du tracé de la CD 438 à Héricourt

25 novembre : Soirée d'échanges du RPAM pour les assistantes maternelles en présence du Pôle emploi

Décembre

4 décembre : Élection des représentants au Comité technique

11 décembre : Adoption de la tarification pour le 1^{er} semestre de la Redevance Incitative des Ordures Ménagères

14 décembre : 10 kilomètres d'Héricourt

18 décembre : Réception des travaux de l'extension de la salle de restauration à Grandjean

L'identité communautaire du pays d'Héricourt

La Communauté de Communes créée par arrêté préfectoral du 20 novembre 2000 est un établissement public de coopération intercommunale doté de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Elle est composée de 20 communes qui ont décidé de s'unir pour œuvrer ensemble et concevoir un projet de territoire. Elle n'intervient que dans les seuls domaines de compétences qui lui ont été transférés par les communes membres.

Le Président de la CCPH, Fernand BURKHALTER, prépare et exécute le budget. Il préside l'assemblée délibérante et met en application les décisions votées par le Conseil Communautaire. Les services de la CCPH sont placés sous l'autorité du Président et sont dirigés par le Directeur Général des Services.

2014 en quelques chiffres

8 séances plénières du Conseil
communautaire
17 réunions de bureau
11 réunions de commission
185 délibérations
4 budgets
146,5 kilomètres de superficie
20 530 habitants (données INSEE 2012)

L'exécutif

Président : **Fernand BURKHALTER**

1^{er} Vice-président : **Jean-Jacques SOMBSTHAY**
Aménagement du Territoire

2^e Vice-président : **Jacques ABRY**
Développement Économique

3^e Vice-président : **Robert BOURQUIN**
Enfance - jeunesse

4^e Vice-présidente : **Martine PEQUIGNOT**
Mutualisation

5^e Vice-président : **Luc BOULLÉE**
Développement culturel et sportif

6^e Vice-présidente : **Dahlila MEDDOUR**
Petite enfance

7^e Vice-président : **Jean VALLEY**
Environnement - déchets

8^e Vice-président : **Gérard CLEMENT**
Finances - fiscalité

9^e Vice-président : **Michel CLAUDEL**
Haut-débit

10^e Vice-présidente : **Marie-Odile NOWINSKI**
Emploi - Insertion - Formation

11^e Vice-président : **Jean-Claude KUBLER**
Communication

12^e Vice-président : **Christian GAUSSIN**
Énergies renouvelables

13^e Vice-président : **Dominique CHAUDEY**
Développement durable – Tourisme - Patrimoine

14^e Vice-présidente : **Catherine FORTES**
Habitat

15^e Vice-président : **Grégoire GILLE**
Gestion des cours d'eau

Les Conseillers communautaires

La loi n°2010-1563 du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales a prévu lors du renouvellement des conseils municipaux en 2014, une élection des délégués communautaires au suffrage universel direct, dans les communes où les conseils municipaux sont élus au scrutin de liste. Ainsi le Conseil Communautaire a voté une nouvelle répartition des sièges avec 50 délégués titulaires et 10 délégués suppléants selon la répartition suivante :

Les Conseillers Communautaires

BREVILLIERS	Michel CLAUDEL Daniel CHARMOILLAUX
CHAGEY	Josette LOCH Chantal FERRY
CHALONVILLARS	Jean-Claude KUBLER Christian PY Sophie SEYRIG Stéphanie CHEVRIER
CHAMPEY	Jean VALLEY Claude PERRIN Pierre DUVERNOY
CHAVANNE	Jean-Pierre MATHEY
CHENEBIER	Marie-Odile NOWINSKI Francis ABRY Danielle CROISSANT
COISEVAUX	Robert BOURQUIN
COURMONT	Jean VILLANI
COUTHENANS	Jean-Denis PERRET-GENTIL Angélique BARROCAS Arnaud TRIBILLON
ÉCHENANS /S MT VAUDOIS	Dominique CHAUDEY Jean-Marc CROISSANT
ÉTOBON	Daniel COUSSEAU

Les Suppléants

CHAVANNE	Sébastien SENECOT
COISEVAUX	Pascale RAPP
COURMONT	Valéry VOUAGNET
ÉTOBON	André BOYER
MANDREVILLARS	Catherine LOCATELLI

HÉRICOURT	Fernand BURKHALTER Martine PEQUIGNOT Pierre-Yves SUTTER Danielle BOURGON Alain PARCELLIER Catherine FORTES Patrick PAGLIA Dominique VARESCHARD Luc BERNARD Dahlila MEDDOUR Yves GERMAIN Blaise-Samuel BECKER Sandrine PALEO Robert BURKHALTER Anne-Marie BOUCHE
LUZE	Jacques ABRY Éric STEIB Carole VALLADONT
MANDREVILLARS	Jean-Jacques SOMBSTHAY
SAULNOT	Christian GAUSSIN Jean-Pierre BARAFFE Jean-François RIBIERE
TAVEY	Gérard CLEMENT
TRÉMOINS	Grégoire GILLE
VERLANS	Luc BOULLÉE
VILLERS S/SAULNOT	Guy GREZEL
YVANS LE VAL	Jean-François NARDIN

TAVEY	André LAUCHER
TRÉMOINS	Georges DORMOY
VERLANS	Jean THIEBAUD
VILLERS S/SAULNOT	Alain ROBERT
YVANS LE VAL	Yves LIGIER

Aménagement du territoire

budget : 411 574 €

Point sur les activités 2014 du SMAU

L'année 2014 a été marquée par des élections municipales qui ont entraîné un renouvellement des exécutifs locaux, puis des élus du SMAU.

2014 a également été une année dense au niveau législatif avec en particulier la promulgation, en janvier, de la loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d’Affirmation des Métropoles (MAPTAM) qui a enclenché le processus officiel de mise en place du Pôle métropolitain Nord Franche-Comté.

De plus et suite au renouvellement des instances du SMAU et dans la perspective du Pôle métropolitain NFC, les thématiques de travail, telles que mises en place début 2011, ont été suspendues.

Néanmoins, plusieurs dossiers relevant des thématiques de travail ont été suivis en 2014 :

LES PROJETS DE POLES METROPOLITAINS

ETAT D'AVANCEMENT DES POLES

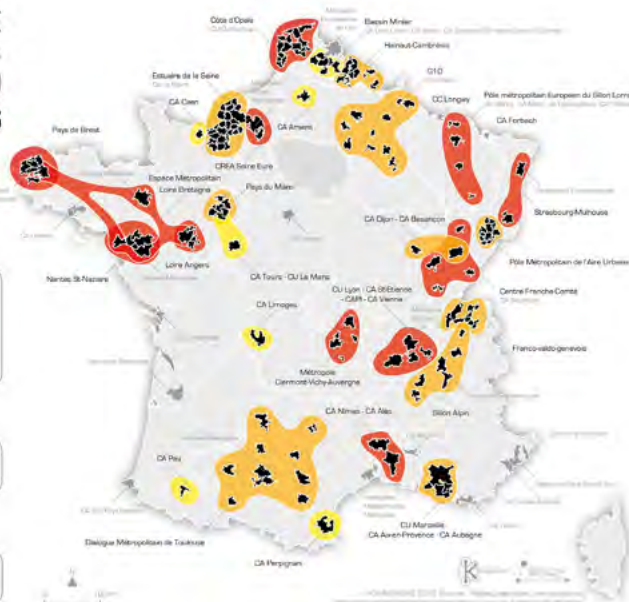
- Pôles créés
- Statuts déposés
- Structuration en cours
- Reflexion en cours

STATUT DES EPCI

- Inclus dans un projet
- Sans projet connu

PERIMETRE

- Périmètre non concerné par l'article 20 de la RCT



Santé

Le SMAU a participé aux réflexions menées dans le cadre de l'appel à projet national « Territoire de Soins Numériques » lancé fin 2013. Mais malgré l'intérêt de ce projet et sa portée expérimentale, le dossier du Centre Hospitalier de Belfort Montbéliard n'a pas été retenu parmi les 5 territoires nationaux pilotes.

Culture

L'étude relative à l'économie créative dans le Nord Franche-Comté, finalisée en 2013, a fait l'objet de l'édition d'une synthèse.

À la demande soutenue des professionnels, le SMAU et la République et Canton du Jura, après avoir finalisés chacun de leur côté une étude sur ce sujet, se sont engagés dans une 2ème étude, cette fois-ci commune, portant sur les pratiques culturelles des habitants de l'Aire urbaine et du Canton du Jura.



Cadre de vie : Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) Aire urbaine

Lancée à l'automne 2014, la démarche Aire urbaine intègre un volet « Air » en proposant d'élaborer un PCAET qui mettra à profit tout le travail mené récemment autour du Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) de l'Aire urbaine. L'idée est de pouvoir faire bénéficier les intercommunalités du travail mené à l'échelle de l'Aire urbaine, comme base de travail à l'élaboration de leur propre PCAET, obligatoire à l'horizon 2019.

Étude institutionnelle : vers un pôle métropolitain

Pour mémoire, l'année 2013 a été consacrée à finaliser un projet et une méthode objet d'une large consultation auprès des EPCI concernés.

Les amendements apportés au statut de pôle métropolitain par la loi MAPTAM, fin janvier 2014, permettent enfin au Nord Franche-Comté d'accéder au statut de Pôle métropolitain. Ainsi, dès le mois de mars, le territoire de l'Aire urbaine figure sur la carte du réseau national des pôles métropolitains.

Aménagement numérique du territoire

L'année 2014 a notamment été consacrée à la consolidation du réseau en Délégation de Service Public aux négociations avec le délégataire et aux réflexions devant aboutir à l'élaboration d'un projet THD (Très Haut Débit).

Outre le réseau Boucle Locale Haut Débit, le SMAU s'est engagé sur 2 axes de travail : une étude pré-opérationnelle sur l'accès au Très Haut Débit dans les territoires hors agglomérations et des opérations dites « Point de Raccordement Mutualisé » en cours notamment à Bussurel.

Fin 2014, on comptait 80 contrats fibre optique, 6 430 clients sur la partie ADSL, et 665 abonnés au WifiMax.

*Inauguration symbolique de la fibre optique
en présence de Jean-Jacques JOLY,
Fernand BURKHALTER,
Jean-Claude KUBLER
et Jean-Pierre MICHEL*

Zoom sur le PRM de Châlonvillars

La couverture internet des 1200 habitants de Châlonvillars et de la Forêt (dont une partie se trouve à Evette-Salbert) restait comme le principal point noir du Pays d'Héricourt, voire de l'Aire urbaine.

Plutôt que de multiplier les antennes WifiMax, inappropriées pour cause de topographie particulière des lieux, les communes de Châlonvillars et d'Evette-Salbert, la CCPH, le SMAU et Alliance Connectic se sont résolus pour la première fois à employer une solution dite «PRM» (pour «Point de Raccordement Mutualisé»). Le système a été activé en décembre 2013 pour produire pleinement ses effets en janvier 2014.

Pour ce faire, il a fallu poser 3,5 km de fourreaux entre Essert et Châlonvillars, puis implanter une armoire de rue accolée au sous-répartiteur existant, dans lequel France Télécom a installé un DSLAM (équipement électronique qui gère les signaux DSL) et a reconnecté toutes les lignes téléphoniques du village.

L'ensemble des travaux et des prestations de France Télécom a représenté 360 000 €, parmi lesquels 240 000 € ont été couverts dans le cadre des investissements prévus par la BLHD. La CCPH et la commune de Châlonvillars se sont partagées équitablement les 80 000 € restants.



Répondre aux attentes

En 2014, les évolutions du service mises en place en 2013 semblent répondre aux attentes des usagers. En effet, un second chauffeur a dû suppléer le chauffeur du samedi étant donné la forte demande de transports et les réservations en H-1 connaissent un franc succès. De plus, ce sont 154 usagers supplémentaires qu'accueille le service.

En décembre, le cap du millième adhérent a été franchi.

La plateforme de réservation a été déplacée sur Danjoutin en fin d'année, apportant ainsi de nettes améliorations dans les réservations.



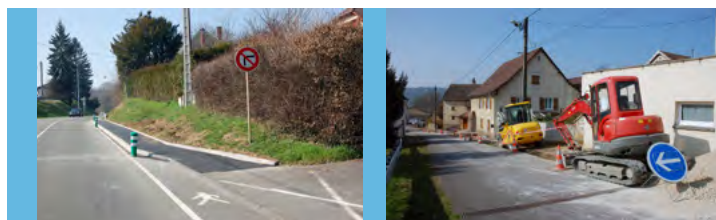
2014 en quelques chiffres

1 000 adhérents
154 usagers supplémentaires
112 344 km effectués
6 903 transports PMR
4 924 transports valides
9 377 tickets vendus
367 PASS'OK utilisés

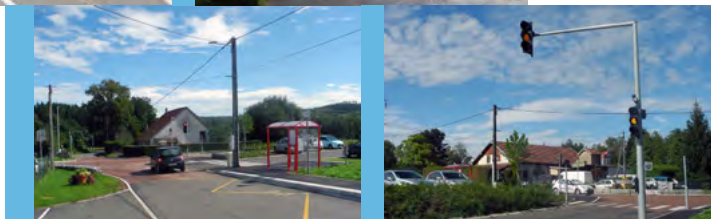
Fonds de concours aux communes : des aides bienvenues

Comme chaque année, la CCPH intervient pour soutenir les communes à travers différents fonds de concours. En 2014, 142 733,24 euros d'aides ont été versées par la CCPH : 112 957,19 euros au titre du soutien aux projets d'investissements communaux ; 20 443,05 euros au titre de l'AED pour la voirie ; 5 000 euros au titre de la réalisation d'une étude habitat pour la commune de Brevilliers et 4 333 euros au titre des fonds de concours d'intérêt communautaire pour le terrain de BMX à Champey.

Faubourg de Besançon
après travaux



Travaux AED
à Héricourt



Chenebier :
aménagement du bourg centre



Brevilliers :
réfection de la Fontaine

Fonds de concours d'intérêt
communautaire Champey :
Création d'une piste de BMX

Développement économique

budget :
1 566 734 €

Le Pâquis se prépare à accueillir HERMÈS

À partir du mois de mars, l'entreprise PBTP a désamianté quelques 12 000 m² de bâtiment avant de laisser la place à l'entreprise XARDEL qui a démoli environ 8 000 m² de friches. Resteront 20 poteaux de fontes qui rappelleront l'histoire de cet ancien site de tissage.

Ainsi une visite du chantier a été organisée le 24 juillet afin de présenter à la population l'avancée des travaux avant l'implantation de la future manufacture. Plusieurs dizaines de personnes ont fait le déplacement en présence de M. Fernand BURKHALTER, Maire d'Héricourt, M. Jacques ABRY, Vice-Président en charge du Développement économique et M. Rémy HENRIET, Directeur de la manufacture de Seloncourt. Menée par Michel THOUVIOT, architecte du projet, les habitants ont constaté le travail déjà accompli.

Suite à la confirmation du groupe Hermès d'implanter un pôle maroquinerie qui regroupera plus de 250 emplois au sein des anciennes friches industrielles du secteur du Pâquis, les travaux de désamiantage et de démolition du site, sous maîtrise d'ouvrage de la CCPH, se sont déroulés en ce début d'année.

visite de chantier



Ces travaux à la charge de la CCPH se sont achevés fin août 2014 et le site a été cédé au groupe Hermès le 8 octobre qui investira quelques 10 Millions d'euros dans cette requalification.

Cette future manufacture sera un exemple de très haute qualité environnementale. Un verger conservatoire sortira de terre, et tout sera mis en œuvre pour faire attention à l'hygrométrie, la chaleur, les murs seront doublés en béton de chanvre qui absorbera l'humidité par exemple. Parallèlement, les recrutements des selliers maroquinières se sont engagés par le biais de Pôle Emploi.



le site en décembre

L'ouverture de ce pôle de maroquinerie est prévue pour octobre 2015.

Une nouvelle zone d'activités en projet ?

La commercialisation des Guinnottes se poursuit avec beaucoup de contacts. Plus de 50 000 m² ont été vendus en 2014.

Guinnottes 1 :

GAUSSIN (41 500 m²) et WACK (3 200 m²).

Guinnottes 2 :

DIDIER DISTRIBUTION (9 600 m²).

Il reste ainsi 2 lots disponibles, c'est pourquoi la CCPH a confié à la SOCAD un mandat de gestion pour le lancement des études de faisabilité pour l'aménagement d'une nouvelle zone d'activités. Cette nouvelle zone sera située dans le prolongement des Guinnottes 2 sur un périmètre de 8 à 10 hectares pour une surface commercialisable comprise entre 6 et 8 hectares.

La révision du PLU d'Héricourt a ainsi été engagée et les levés topographiques déjà effectués ont confirmé la faisabilité de cette extension.

IENN débute la construction de ses bâtiments



L'état de la commercialisation des Guinnottes

Zoom sur MacDonald's



5^e restaurant de l'Aire urbaine, ce Mc Donald's est du type le plus avancé de la marque avec sa piste dédiée à la commande en ligne, ses bornes de commandes tactiles et son système de préparation de repas en direct. De plus, il propose des services comme une aire de jeux pour enfants, une table pour recharger portables et téléphones et le Wi-Fi gratuit.

Inauguré officiellement par M. Philippe FAYARD, en présence de M. Jean-Michel VILLAUMÉ, Député-Maire, M. Fernand BURKHALTER, Président de la CCPH, M. Jean-Pierre MICHEL, Sénateur ainsi que de nombreux Maires et élus le 24 mars sur la zone des Guinnottes 2, le restaurant a ouvert ses portes au public un mois plus tard. Visible depuis la voie rapide, il complète l'offre du groupe en s'ouvrant au marché du Pays d'Héricourt.

Avec un investissement compris entre 2 et 3 millions d'euros, il dispose de 300 places (salle et terrasse) et emploie environ 40 salariés.

Visite du Préfet de la Haute-Saône

Monsieur François HAMET, Préfet de la Haute-Saône a pris ses fonctions début mai et s'est rendu le 20 juin dans le Pays d'Héricourt pour rencontrer les élus et découvrir le dynamisme de notre territoire.



Les élus en pleine visite aux Guinnottes

Accompagné de Monsieur Jean-Luc BLONDEL, Sous-Préfet de Lure et guidé par le Maire d'Héricourt et Président de la CCPH, Fernand BURKHALTER entouré de Jean-Michel VILLAUMÉ, Député, d'élus Héricourtois et de plusieurs Maires de la CCPH, le Préfet a visité plusieurs équipements et zones d'activités d'Héricourt.

Le complexe sportif Marcel Cerdan, la Maison des énergies, l'École de Musique et la Halle de Cavalerie pour les équipements culturels et le site du Pâquis, futur site Hermès, et la zone des Guinnottes pour les projets économiques.

Le Préfet s'est dit agréablement surpris par la vivacité économique du territoire et a salué la qualité de réalisation des infrastructures visitées notant au passage que notre territoire avance vite et bien avec des projets toujours prêts.

Visite du Ministre de l'économie et des finances

Monsieur Pierre MOSCOVICI, Ministre de l'économie et des finances a visité le 10 janvier les locaux de A2e, spécialisé dans la fabrication de cartes électroniques et systèmes installé depuis 2010 dans les ateliers de l'ancien tissage du Pâquis à Héricourt.

Cette société est spécialisée dans la conception et la fabrication de cartes électroniques pour des domaines d'application très variés : du médical à la monétique, en passant par l'analyse ou la sécurité. Son PDG, M. Alain GAVOIS a présenté sa société au Ministre accompagné par Monsieur François HAMET, Préfet de la Haute-Saône et de Monsieur Jean-Michel VILLAUMÉ, Député-Maire d'Héricourt et Fernand BURKHALTER, Président de la CCPH qui a accompagné le développement de cette belle entreprise.



Monsieur le Ministre échange avec les employés d'A2e

Le Ministre a également échangé avec des salariés dont il a loué « le souci d'excellence qui fait honneur à l'industrie de l'Aire urbaine. » Pour conclure sa visite, il a salué « l'esprit volontariste en matière de diversification industrielle » qui fait d'A2e un exemple « d'une France compétitive toujours plus innovante et créative qui a un train d'avance ».

Une nouvelle desserte pour le futur site du SUPER U

La CCPH a été associée au projet de desserte de la nouvelle zone commerciale portée par SUPER U au lieu-dit « Prés du Fol », faubourg de Montbéliard à Héricourt. Ce projet engagé depuis plusieurs années voit enfin le jour et devrait se traduire par la création d'une ZA commerciale de l'ordre de 7 hectares avec l'implantation d'un hypermarché et d'autres enseignes ce qui devrait générer de nombreux emplois locaux.

Les travaux de voirie sous maîtrise d'ouvrage du Conseil Général de la Haute-Saône consistent en la construction d'une section de route neuve sur la RD 438D et la transformation de l'ancien tracé de cette même route (qui sera déclassé du domaine routier départemental) en voirie locale. Le coût de cette opération est de l'ordre de 1 050 000 euros, avec une participation de la CCPH à hauteur de 137 500 euros.

Une convention entre le Conseil général, la CCPH, la Ville d'Héricourt et le SUPER U a été signée afin de préciser les conditions financières de chaque partie. Les travaux seront conduits en 2015.



Les travaux de fouilles archéologiques

2014 en quelques chiffres

564 m² de locaux d'entreprises
1,68 hectares d'emprise foncière du bâtiment de la future manufacture Hermès
8 000 m² de friches démolies au Pâquis
50 000 m² de terrain vendus aux Guinnottes

L'immobilier industriel, artisanal et tertiaire du pays d'Héricourt

Le Centre d'Affaires



Le bâtiment de l'Hôtel d'Entreprise



Les ateliers



Le Centre d'Affaires Pierre Carmien

Depuis 2008, le Centre d'Affaires Pierre Carmien est géré par le SIRES par le biais d'un mandat de mise en location et de gestion locative.

Composé de 800 m² de bureaux disponibles à la location d'entreprises tertiaires, il est occupé à 100 % par 3 entreprises : la SA GAUSSIN, le cabinet de géomètre Delplanque et associés et l'association POINTFORE.

La salle de réunion, équipée d'un vidéoprojecteur, sono et office est de plus en plus utilisée par les entreprises pour leurs réunions de travail, leurs Conseils d'Administration ou leurs Comités d'Entreprise.

L'hôtel d'entreprises

Situé aux Guinnottes 1, l'hôtel d'entreprises est géré par Action 70 qui a bénéficié d'un bail à construction.

4 cellules sont proposées à la location et ont été occupées : LA VERRINE, SCS CARRIER, JS FERMETURES et BHM ELECTRIC.

ARCELOR MITTAL

Le groupe ARCELOR MITTAL est toujours locataire d'un bâtiment de 14 582 m², situé sur la ZI du Mont Vaudois à Héricourt, construit par voie de convention publique d'aménagement confié par la CCPH à la SOCAD.

Des rencontres avec les dirigeants se sont tenues pour envisager d'éventuelles extensions du site.

Animation périscolaire et loisirs

Réforme des rythmes scolaires

budget :
2 458 678 €

L'année 2014-2015 est la 2ème année de mise en place de la réforme des rythmes scolaires. Rappelons que cette réforme se traduit par 1/2 journée d'enseignement le mercredi matin et par l'allègement du temps scolaire des enfants pour les 4 autres jours, avec une sortie d'école dès 15 h 45 (45 mn plus tôt que les horaires habituels). Cette réforme doit contribuer à une politique de réussite éducative, de lutte contre les inégalités scolaires et d'accès aux pratiques de loisirs éducatifs.

L'escalade



Atelier cuisine



Quelques chiffres

54,30 % des enfants scolarisés ont bénéficié des activités de découverte

33 intervenants extérieurs sont venus renforcer l'équipe d'animation (en partenariat avec la Médiathèque d'Héricourt, le service des sports d'Héricourt, École de musique, la Vaudoise Judo, Scenart, AS Châlonvillars)

Bilan 2014 en quelques chiffres

8 pôles périscolaires
9 comités de pilotage
239 jours d'ouverture
+ 1300 dossiers enregistrés (2013 : 1 170)
42 744 journées enfants réalisées (2013 : 39 708)



Activité Gym

Cuisine centrale, un service de qualité

Toujours un grand succès auprès des enfants qui se traduit par une augmentation de 2 903 repas servis sur l'ensemble des pôles (+ 3.4%).



Un moment convivial

Ouverture du nouveau pôle périscolaire Robert PLOYE

Le Pôle périscolaire Robert PLOYE, situé dans les locaux de l'école à Héricourt, a ouvert en janvier 2014. Il offre un service de proximité pour les parents et permet de désengorger le pôle Cadet Rousselle d'Héricourt.



Les enfants enthousiastes

Plus d'espace pour les enfants

Extension de la salle de restauration de la cuisine Grandjean

Opérationnelle en 2012, la cuisine centrale intercommunale rencontre un fort succès qui se traduisait par deux services le temps de midi. Afin de faire face à la montée des effectifs constants, la CCPH a acquis un bâtiment attenant à la salle de restauration pour permettre son extension. Elle est opérationnelle depuis le 18 décembre 2014. Cout global du projet : 36 000 euros ht.

Nombre de repas servis par pôle

	2013	2014
Châlonvillars	7 709	8288
Saulnot	8 109	8863
Chenebier	6 077	5382
Échenans	10 996	11235
Coisevaux	16 778	17674
Héricourt/Bussurel	34 567	35697
Total	84 236	87139





la nouvelle salle de restauration

Extention du pôle périscolaire de Petits Volons de Coisevaux

Construit en 2003, le pôle périscolaire de Coisevaux faisait l'objet d'effectifs de plus en plus importants qui dépassaient la capacité d'accueil de l'actuel pôle rendant nécessaire son extension. Ce projet a consisté à la construction d'une salle de restauration et d'une salle d'activité pour environ 100 m².

Les travaux confiés par mandat à la SOCAD ont démarré le 15 juillet !

Coût global du projet : 245 000 euros ht
102 000 euros de subventions.

Spécial séjour pour les enfants de 8 à 12 ans

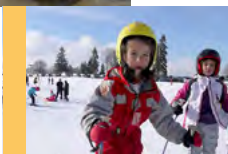
Ski à Métabief

Du 24 au 28 février, 48 enfants ont découvert la pratique du ski de fond, ski alpin, course de luge ... Plaisir, joie et fous rires étaient au rendez-vous.



Sortie en catamaran

La pratique du ski



Activités nautiques à Malbuisson

Lors du séjour du 15 au 18 juillet, 28 enfants ont été initiés au catamaran, dériveur, spéléologie, sand up paddle. Grand jeu, baignade et veillée rythmaient également les journées et les soirées.



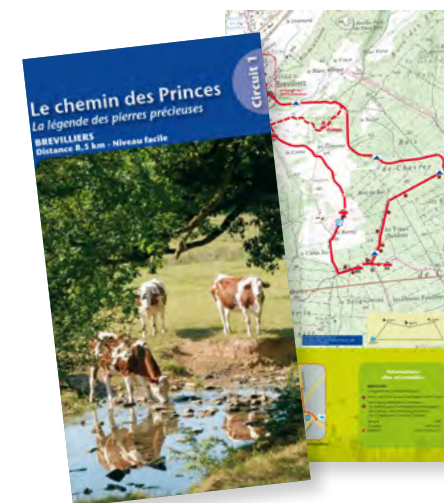
Découverte de la spéléo

Tourisme Cadre de vie Patrimoine

budget :
7 519 €

Franc succès pour le Topoguide

Depuis son lancement, 726 topoguides ont été vendus dont 330 pour l'année 2014. Les randonneurs qu'ils soient chevronnés ou pratiquants de loisirs saluent la qualité des topoguides réalisés ainsi que l'excellent balisage effectué par le dynamique club des SGH.



2014 en quelques chiffres

- 330** topoguides vendus pour le Topoguide
- 3** catégories de sentiers
- 172** Kms de sentiers sur le pays d'Héricourt
- 124,55** Kms de sentiers à la charge de la CCPH
- 36,5** Kms des sentiers à la charge exclusive de la CCPH

Randonnée : changement de politique pour le Département

2014 marque le changement de politique du Département dans l'entretien des sentiers et les fournitures de matériel de balisage puisqu'il a décidé de catégoriser les sentiers présents sur son territoire. Ainsi, il ne subventionne plus que les sentiers de catégorie 2 correspondants à un cahier des charges strict. Les sentiers de catégorie 1 sont pris en charge exclusivement

par le Département et correspondent aux GR et au Saint Jacques de Compostelle (SJC). Quant aux sentiers de catégorie 3 ils sont en totalité à la charge de la CCPH.

La CCPH poursuit son partenariat avec le club de randonnée à travers une convention qui fixe les engagements de chaque partie.

Classement des itinéraires de catégorie I, II et III

Circuits	Catégorie	Km	dont kilométrage en catégorie I			
			GR5	SJC BALE	GR 59	SJC
le Chemin des Princes	II	8,5	0,167			
le circuit de la Diaichotte	III	6,1				
le circuit du bois des Gouttes	à classer	9	2,265			
le circuit de la pierre qui tourne	III	6				
le sentier des étangs et des fontaines	III	10				
le sentier de la Comtesse Henriette	II	13			2,272	
la tour du Mont-Vaudois	II	14,3	0,405	3,363		4,721
la source de la Charmille	II	10,6	2,1	2,923		
le circuit des viaducs	II	14,838	2,9			
le circuit du Ranch	II	14,157				
la pierre plate	III	12,171				
le sentier du Fort du Mont-Vaudois	II	8,8				
la ronde du Pâquis	II	6,5	3,486			0,794
la boucle de Pommeray	III	9			4	
		142,966	11,323	6,286	6,722	5,515
				29,846		

Le fort du Mont Vaudois

Cette année encore la CCPH participe au côté de la ville d'Héricourt, au financement des travaux de restauration du bâtiment. Pour cette 9^e tranche, dont les travaux seront effectués sur 2 exercices, la CCPH a versé 6 450 euros. Ainsi des travaux de sécurisation du passage des visiteurs ont pu être réalisés en partie.

La 9^e tranche
de travaux



La cour
d'honneur



Environnement Déchets

budget :
2 294 916 €

Conformément à la loi Barnier relative au renforcement de la protection de l'environnement qui met l'accent sur la transparence et l'information des usagers, le service de collecte voit son activité présentée chaque année dans un rapport spécifique sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets. Aussi seul un extrait de ce rapport est présenté ici.

La collecte des déchets est assurée en régie par les services de la Communauté de communes, leur traitement est délégué au SYTEVOM. Ce service fait l'objet d'un budget annexe.



Présentation de la nouvelle benne



Livraison des bacs

Les bacs en attente de distribution

Distribution des bacs

Synthèse des tonnages 2013/2014

Type de déchets	Tonnages 2013	Tonnages 2014	ÉVOLUTION
Ordures ménagères	4 216,64	3 793,33	- 10,04 %
Tri en porte à porte Héricourt	518,08	751,85	+ 45,12 %
PAV verre	656,58	674,56	+ 2,74 %
PAV mixte	318,69	233,80	-36,31 %
Déchetterie Héricourt	4 785,65	5 110,68	+ 6,79 %
Déchetterie Saulnot	1 000,44	1 152,08	+ 15,16 %
Tout venant Châlonvillars	42,70	24,69	- 72,94 %
Total	11 479,73	11 740,66	

L'année 2014 est une année de transition pour le service de collecte des déchets en vue de la mise en place de la Redevance incitative.

Dans le cadre de sa mise en œuvre les investissements nécessaires ont été réalisés. La dotation en bacs vert et en bacs jaunes de l'ensemble du territoire communautaire a été engagée à partir d'avril 2014 et s'achèvera en début d'année 2015. Dès le 1er Juillet, le tri sélectif en porte en porte dans les villages est opérationnel, ce qui est un véritable progrès apprécié des usagers. Progressivement, les PAV sont retirés sauf pour le verre.

Aussi, dès le second semestre 2014, avec les premières communications effectuées sur la facturation incitative, nous avons enregistré une baisse des tonnages OM et une hausse des tonnages de tri.

Les points forts de l'année

Maintien pour la 8^e année consécutive des tarifs de l'année précédente sans augmentation.

- Livraison de la benne de collecte à bras latéral en mars 2014, formation des agents qui la manipuleront en avril 2014.
- Modification du calendrier de collecte à partir du 1^{er} juillet 2014.
- Extension de la collecte en bacs verts et jaunes à l'ensemble du territoire communautaire à partir du 1^{er} juillet 2014.
- Mise en place du tri sélectif en porte à porte dans toutes les communes de la Communauté de communes à partir du 2^e semestre 2014.
- Inauguration des locaux sociaux le 11 juillet 2014.

Poursuite de l'opération composteur

Depuis maintenant 6 ans l'opération compostage individuel se poursuit. Les ménages ont eu la possibilité de se doter de composteurs bois ou plastiques de 400 et 600 litres.

En 2014 ce sont 203 composteurs qui ont été vendus (94 en 2013) soit 1547 depuis le début de l'opération.

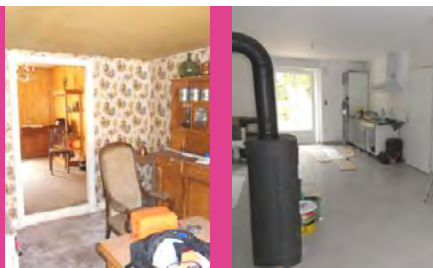
2014 en quelques chiffres

- 10 %** de baisse des OM par rapport à 2013
- 45 %** de hausse des tonnages de tri en porte à porte
- 73 715** visiteurs accueillis à la déchèterie d'Héricourt
- 14 469** visiteurs accueillis à la déchèterie de Saulnot

Habitat et énergies renouvelables

Habitat 2020, un succès confirmé

Travaux «lutte contre l'habitat indigne» avant/après



Travaux programme «habiter mieux» avant/après



**budget habitat :
58 487 €**

La CCPH œuvre en faveur de l'habitat en étant signataire du contrat territorial d'objectif « Habitat 2020 ». Ce contrat prévoit nombre d'actions permettant aux propriétaires occupants et aux bailleurs locatifs privés de réaliser divers travaux d'amélioration de l'habitat tels que des travaux d'adaptation préventive et curative des logements, des travaux d'économie d'énergie ou encore des rénovations de façade. Le cabinet HRU/développement-conseils est missionné pour assurer l'animation et le suivi des dossiers mais aussi des permanences mensuelles permettant aux habitants de la CCPH d'être informés au mieux des aides pouvant leur être allouées.

Cette politique prenait fin au 31 décembre 2013. Elle a donc été reconduite pour la période 2014/2017.

Pour 2014, 64 dossiers ont été subventionnés et ce sont 47 483 euros de subventions qui ont été versés par la CCPH pour un coût travaux estimé de 961 306 euros.

2014 en quelques chiffres

- 41** dossiers « habitat 2020 »
- 23** dossiers « façades »
- 39** contacts rencontrés durant les permanences
- 14** logements locatifs soutenus via le PACT

Programme ORGANDIS

En janvier, la CCPH s'est engagée à côté du Département dans le cadre de sa politique Habitat et du PACT à participer financièrement à la production de logements locatifs des bailleurs sociaux afin de soutenir la production de logements.

À ce titre, le Conseil communautaire a décidé d'accompagner la relance de construction de logements en apportant une aide de 3 000 euros par logement avec 2 000 euros apportés par la commune d'accueil du programme ce qui permet de mobiliser 5 000 euros par logement du Conseil général.

Grace à ce dispositif, IDEHA a pu engager la construction de 14 logements pour l'opération ORGANDIS à Héricourt que la CCPH soutiendra à hauteur de 42 000 euros.

La plaque dévoilée



La Maison des énergies

Située à côté du Lycée Louis Aragon à Héricourt, elle abrite le Pôle énergie et dispose d'une surface de 570 m² comprenant entre autre une plateforme de démonstration et d'exposition, un pôle de conférence et de réunions et un centre de ressources.

Ce bâtiment à ossature bois est le premier bâtiment à énergie positive en Franche-Comté.

Elle a été inaugurée le 19 juin en présence de Mme Marie-Guite DUFAY, Présidente de la Région Franche-Comté, de M. Fernand BURKHALTER, Maire d'Héricourt et Président de la CCPH et Mme Martine PEQUIGNOT, Présidente du Pôle énergie Franche-Comté.



La Maison des énergies

2014 en quelques chiffres

- 439** conseils aux professionnels
- 3** visites de chantiers pour 78 participants
- 87** prêts de matériels aux professionnels
- 2 930 000** euros ttc : Coût global de la Maison des énergies

**budget pôle énergie :
9 000 €**

Pôle énergie

Le Pôle énergie exerce depuis 2009 une mission spécifique auprès des professionnels et organismes de formation du bâtiment en les accompagnant et en développant leur compétences en mutualisant les moyens techniques et financiers nécessaires à la rénovation thermique BBC.

Les conseils directs aux professionnels

Conseiller les professionnels, fabricants, artisans et entreprises du bâtiment sur l'évolution et l'obtention des normes et des labels ainsi que sur les matériaux de construction énergiquement performants.

Les équipements disponibles à la Maison des Énergies



Les visites

Organiser des visites interactives de chantiers BBC-Effinergie pour les professionnels du bâtiment.

Visite d'un cabinet vétérinaire en paille à Orgelet (39) le 14 février.

Maison à énergie positive lauréate EFFILOGIS construite en paille. Démonstration de test d'étanchéité de réseau aéraulique

Les soirées infos-techniques

Informers les professionnels sur l'efficacité énergétique et les techniques.

Les formations innovantes

Création et diffusion de formations innovantes liées à l'efficacité énergétique et à la Qualité Environnementale des Bâtiments (QEB).

Les salons régionaux

Informers les artisans sur l'efficacité énergétique et les techniques utiles et faire connaître le Pôle énergie et ses services.

La démarche d'autocontrôle

Initier la démarche d'autocontrôle auprès des entreprises grâce aux outils acquis par le Pôle énergie.

Développement culturel et sportif

**budget :
2 016 508 €**

La Médiathèque François MITTERRAND



Un service toujours plus populaire

Depuis son transfert à la Communauté de communes du pays d'Héricourt au 1^{er} Janvier 2012, le nombre d'usagers actifs de la Médiathèque n'a cessé de progresser, passant de 1 532 en 2010 à 2 114 fin 2014.



Ce résultat positif est un indicateur de l'impact de la politique ambitieuse de la CCPH pour le développement de ce service de culture et de loisir avec, en premier lieu, la création en 2013 de la ludothèque, service de prêts de jeux et d'animations ludiques, aujourd'hui le plus important du nord Franche-Comté.



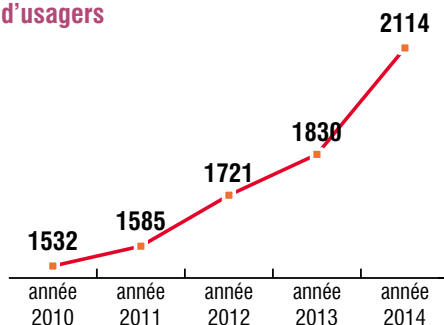
Enjouez-vous : 100 % pur jeux

Évènement pour le développement du jeu comme vecteur d'animation dans le pays d'Héricourt, la Médiathèque a initié cette année la création d'une grande manifestation ludique : « Enjouez-vous ! ».

Organisée le Samedi 17 Mai à la halle de cavalerie à Héricourt, elle a permis à près de 700 participants, petits et grands, de découvrir et tester une multitude de jeux répartis sur plusieurs espaces, encadrés par des animateurs spécialisés.

Une vraie réussite pour cette première édition.

Évolution du nombre d'usagers



2014 en quelques chiffres

- 34 000 livres 1 700 jeux
- 400 documents multimédias empruntables
- 4 000 livres et 450 jeux achetés
- 91 000 documents empruntés
- 2 114 emprunteurs actifs
- 85 % des emprunteurs habitent le pays d'Héricourt
- 120 séances d'accueil scolaire
- 150 ateliers périscolaires
- 45 animations



L'activité « Ludothèque » est soutenue par la Caisse des Allocations Familiales de la Haute-Saône

Et pourquoi pas les jeux vidéo ?

Loin des clichés et des préjugés auquel il est souvent associé, le jeu vidéo est aujourd'hui unanimement reconnu comme un véritable média culturel et de loisir.

Dans son action de développement des collections « jeux », la Médiathèque ne pouvait donc exclure cette part importante du monde ludique, pratiquée par 80% des français.

Ainsi le service a ouvert en octobre un espace consacré au jeu vidéo, équipé des consoles de dernière génération (3DS, XBOX ONE, WIIU, PS4).

Et les livres dans tout ça ?

Ils ne sont pas en reste. Le nombre de livres empruntés en 2014 a progressé de +27% passant de 60298 en 2013 à 76635 en 2014. Ce résultat représente à lui seul 90% des documents empruntés à la Médiathèque.

De nombreuses animations centrées autour des livres et des auteurs ont été proposées au public du pays d'Héricourt : ateliers d'écriture, rencontres d'auteurs (Christelle Ravey en juin et Jérôme LEROY en novembre), spectacles contés, cours et ateliers de reliure et, comme chaque année, le moment fort avec la Fête du livre « Enlivrez-vous ! ».

Diversité, talents et découverte au menu de cette saison

Afin de maintenir et de développer une offre culturelle dans le pays d'Héricourt, la CCPH soutient chaque année bon nombre d'associations comme :

Festival Impétus



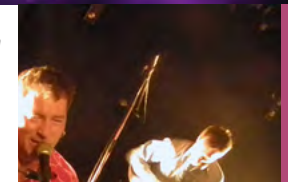
Chœur et Orchestre du Collège Pierre et Marie Curie

4 représentations du spectacle

Alternadiff

Festival Impétus et saison culturelle du Catering Café

Hell's kitchen



Musiques en pays d'Héricourt

7 concerts

Musique et mémoire

21^e édition du festival

Chœur et orchestre



In Ouïe Cours

Festival des musiques amplifiées et cours de musique

Come and Play

4 soirées LAN Party (jeux en réseau)

Les musiciens à la règle d'or



LAN Party





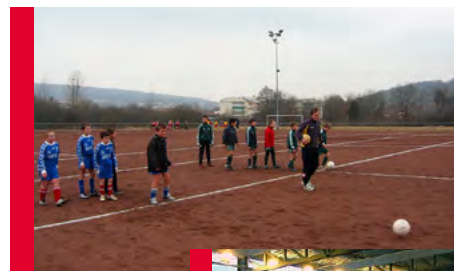
Les choristes entourent le Directeur

Chœur d'adolescent Choréa

Créé en septembre 2011 à l'initiative de Dominique DEFAUX, Directeur de l'école de Musique, le chœur réunit des jeunes qui pratiquent le chant, le théâtre et la danse. En 2014, l'effectif est de 35 choristes.

Ce spectacle intitulé « À donf » a été présenté 7 fois à Héricourt, Belfort, Vesoul et Épinal.

Entraînement de foot au stabilisé



Handball au CSIAG

Transfert du terrain stabilisé à la CCPH

Comme cela avait été prévu lors de la modification des statuts communautaires et la prise de compétence « foot », le terrain de foot stabilisé « stade de la Lizaine » a été transféré à la Communauté de communes à compter du 1er septembre 2014 qui désormais gère le planning d'utilisation.

Classe foot du Collège Pierre et Marie Curie

Jusqu'en 2013 la classe foot du Collège était portée par les SGH Football. Or, il s'avère qu'afin de réussir à mobiliser des effectifs suffisants pour pérenniser ce dispositif et accueillir une trentaine d'enfants de la 6^e à la 3^e, une coopération a été mise en place entre l'ESHL et les SGH Football, avec le soutien financier de la CCPH.

Le Centre Sportif Intercommunal André Girard, un équipement très fréquenté

Le Centre sportif accueille en semaine de nombreuses activités sportives comme la Gymnastique, le volley, l'escalade, le badminton, le football ou encore le basket, et de manière ponctuelle le handball. Les demandes d'utilisation sont très nombreuses, le CSIAG est occupé quasiment tous les week-ends.

Bientôt un terrain de foot synthétique à Brevilliers

La consultation des entreprises en vue des travaux de construction des vestiaires et du terrain de foot a été réalisée au cours du 1^{er} semestre 2014. Les marchés ont été notifiés début avril.

Les travaux de réalisation du terrain et des vestiaires sont quasi achevés en fin d'année 2014. Sans attendre les premiers matchs pourront y être disputés cet hiver.

Coût du projet : 1 131 000 euros et 732 495 euros de subventions.

Entraînement en hiver



Le terrain de foot

Stages de football estival des clubs d'Héricourt

Les SGH Football et l'ES Haute Lizaine, principaux clubs de foot du pays d'Héricourt en termes d'effectifs ont organisé leur stage de perfectionnement pour leurs licenciés.

Ainsi, 80 enfants environ ont pu perfectionner leur technique de jeu et découvrir d'autres activités comme l'escalade ou le poney.

Ces stages se déroulent en avril et juillet. Les repas servis aux enfants lors des stages sont produits et livrés par notre cuisine centrale.



Les enfants attentifs aux consignes



La pratique

Petite
enfance

budget :
626 135 €

Service Multi-accueil

Voyage en Amérique



Une équipe pluridisciplinaire au service des enfants

Cette année, l'équipe a proposé à la section des « grands » de voyager en Amérique, au Brésil et jusqu'en Afrique. Les « plus petits » ont suivi quant à eux ces destinations en découvrant les animaux de ces différents pays.

En septembre, le thème des formes et des couleurs a pris le relais.

Les activités quotidiennes

La journée est rythmée pour permettre à l'enfant de trouver des repères dans le temps : Accueil, jeux libres, activités d'éveil pour les plus grands repas, temps de repos et retour dans les familles....

2014 en quelques chiffres

89 enfants accueillis
33457 heures d'accueil réalisées
75 % de taux d'occupation annuel
du Multi-accueil



Activités psychomotrices

Jeux de construction, d'emboîtement ou de manipulation

Jeux d'imitation, jeux symboliques tels que la dinette, le garage ...

Activités de créations artistiques

Les temps forts au multi-accueil

Carnaval, sortie de fin d'année, anniversaire, Noël de la Maison de l'Enfant

Service RPAM

Ce service communautaire favorise la prise de contact entre les familles et les assistantes maternelles, ou encore les gardes à domicile. Il leur aide à renforcer la qualité de leur relation employeur-salarié.



Les contacts augmentent depuis 2 ans :

1569 en 2012

1794 en 2013

1872 en 2014

Renouvellement du contrat de projet

Le contrat de projet signé avec la CAF est reconduit pour une nouvelle période de 4 ans.

Ce dossier conséquent a permis en 2014 à l'équipe et aux élus de dresser le bilan des 4 années écoulées et de fixer les nouvelles perspectives à venir.

2014 en chiffres

65 ateliers d'éveil ont été organisés au RPAM, auxquels se rajoutent 13 ateliers d'éveil psychomoteur à la salle de l'école Grandjean et 3 ateliers d'éveil aux histoires à la Médiathèque, soit un chiffre global de 81 matinées dédiées aux temps collectifs.

Le RPAM, un service d'information

Une année 2014 riche en contacts, puisque 117 assistantes maternelles différentes de la C.C.P.H. ont contacté au moins une fois l'équipe du Relais et qu'en parallèle 278 familles ont été accompagnées dans leurs démarches, dont 135 pour la première fois. L'équipe est traditionnellement sollicitée pour accompagner la relation contractuelle. Elle propose également aux usagers du service une médiation et une écoute attentive en cas de litiges administratifs ou relationnels, ce qui permet de débloquer certaines situations délicates.

Lieu de ressources et d'informations de premier niveau, le R.P.A.M expose aux familles l'ensemble des modes d'accueil existants sur le territoire communautaire (Multi-accueil, assistante maternelles ou gardes à domicile).

Le service s'attache à développer autour de lui un véritable réseau partenarial, garantissant la cohérence des informations apportées aux parents et aux professionnels. À noter cette année, un premier projet commun avec le service Pole Emploi d'Hericourt.

Une offre d'accueil variée

En parallèle des 20 places simultanées du Multi-Accueil, les 214 assistantes maternelles actives, proposent une offre globale de 750 places d'accueil individuel (Dont 569 places pour les moins de trois ans) sur l'ensemble des vingt communes de la C.C.P.H. Un chiffre qui se stabilise globalement sur les trois dernières années.

Très peu de concurrence pour le moment des gardes à domicile, mode d'accueil très peu utilisé par les familles en raison de son coût élevé, ni de la Micro-Crèche d'entreprise exclusivement réservée au personnel du centre de rééducation Bretegnier.

Se rencontrer, échanger ou se questionner, trois objectifs prioritaires pour les professionnelles

Le Relais a pour mission d'offrir aux assistantes maternelles et aux gardes à domicile un cadre pour se rencontrer, échanger et se questionner sur leurs pratiques professionnelles. En outre, sa fréquentation s'avère être un véritable critère de recrutement pour certains parents car ils estiment que l'assistante maternelle qui fréquente le relais concilie les avantages de l'accueil individuel et de l'accueil collectif grâce aux ateliers d'éveil proposés lors des animations.

Le chiffre global de la participation annuelle des assistantes maternelles indique leur intérêt certain pour ces ateliers collectifs. Un chiffre à la hausse cette année, grâce à l'atelier d'éveil psychomoteur et au nouvel atelier d'éveil aux histoires.

Nouveauté 2014 : l'atelier aux histoires

Ce nouvel atelier à destination des tout petits accompagnés de leurs assistantes maternelles, a permis à l'équipe du RPAM de créer un lien privilégié avec le service de la Médiathèque.

L'idée était de mettre en place un projet commun d'éveil aux histoires et aux jeux. Un moment de plaisir partagé, animé conjointement par l'équipe du RPAM et celle de la Médiathèque.



La découverte des histoires



Atelier psychomoteur

Les temps forts de l'année en images

Soirée d'échange en partenariat avec le Pôle Emploi d'Héricourt

Le pique-nique annuel

Les temps d'éveil du mardi et vendredi matin au RPAM



Les actions communes des 2 services Petite Enfance

Les journées petite enfance

Les contes échanges avec la compagnie « la leur des contes »

Le spectacle de Noël

Le spectacle de Noël

Un moment de douceur et de plaisir partagé lors du spectacle « dans ma poche » interprété par la Compagnie en Filigrane. Ce spectacle a été proposé à l'ensemble des enfants fréquentant la Maison de l'Enfant (RPAM et Multi-Accueil) ainsi qu'aux enfants accueillis à la Micro-Crèche Bretegnier.

2 représentations

77 enfants et 82 adultes présents au total



2014 en chiffres

81 ateliers éveils

136 participations aux journées Petite Enfance

278 familles accompagnées

117 assistantes maternelles ont contacté le RPAM

214 assistantes maternelles actives

750 places d'accueil chez les assistantes maternelles

1 micro-crèche au CRF de Bretegnier

De nouveaux locaux pour le pôle petite enfance

**Coût du projet : 1 106 500 euros ht
804 450 euros ht de subventions**

Une année 2014 marquée par un important travail de réflexion des deux services de la Maison de l'Enfant sur la création du futur Pôle Petite Enfance.

La construction des nouveaux locaux qui accueillera le service multi-accueil a débuté à l'automne, pour une ouverture prévue en septembre 2015. Ils permettront dès lors d'accueillir simultanément 30 enfants, soit 10 places supplémentaires pour la crèche.

Démarrage des travaux



Suivra ensuite une période de rénovation du service RPAM au l'issue de laquelle le pôle Petite Enfance verra le jour.

Cette nouvelle entité permettra de mutualiser les moyens et les espaces, de centraliser les demandes des familles en matière de modes d'accueil et d'accompagner les parents dans la recherche de la réponse la mieux adaptée à leurs besoins.



Esquisse du nouveau bâtiment

Emploi - insertion professionnelle et Formation

**budget :
304 230 €**

Le PLIE : un dispositif au service des demandeurs d'emploi du Pays d'Héricourt

Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi constitue un outil de mise en réseau de l'ensemble des acteurs de l'emploi et de la formation du Pays d'Héricourt. Il permet de donner une cohérence au parcours d'accès à l'emploi des demandeurs d'emploi les fragiles.

À travers la mobilisation de crédits de la CCPH d'une part, du Fonds Social Européen, de l'État et du Département d'autre part, il s'agit de proposer un ensemble d'actions complémentaires les unes des autres afin de sécuriser l'accès à l'emploi de demandeurs d'emploi repérés en difficulté.

Les partenaires financeurs du PLIE :



11 réunions du comité technique de suivi des opérations

4 réunions du comité de pilotage

3 réunions de la commission emploi / développement économique

5 délibérations du conseil communautaire

147 202 € de FSE mobilisé

1 078 385 € de FSE perçus sur la période 2008-2014

La programmation 2014 : une année de transition dans la mobilisation du FSE

La CCPH a bénéficié d'une enveloppe de crédits FSE d'environ 1 M d'euros pour la période 2008-2014. L'année 2014 a été une année particulière puisque financée sur la base de reliquats de l'enveloppe FSE régionale. Grâce à la dynamique engagée depuis plusieurs années, toutes les actions du PLIE ont pu être conventionnées jusqu'au 31 décembre 2014, ce qui n'a pas été le cas pour d'autres territoires Franc-Comtois.

À noter : La CCPH cofinance une partie des actions du PLIE dans le cadre de sa politique emploi / insertion / formation à hauteur de 24 355 euros en complément d'un poste de chargé de mission relatif à l'animation et à la gestion du dispositif.

Axe, mesure, sous-mesure, dispositif	FSE	CONTREPARTIES PUBLIQUES		Autofinancement	Coût total de l'action 2014
	€	CCPH	ÉTAT et / ou CG	€	€
Axe 3/Mesure 31/Sous mesure 312	145 475,36	43 080,00			507 456,01
DISPOSITIF Animation PLIE	18 725,00	18 725,00			37 450,00
DISPOSITIF Gestion des parcours	126 730,36	24 355,00			470 006,01
Séniors dynamiques - ADCH	4 969,12				9 869,12
Passerelle vers l'emploi - MISSION LOCALE	5 355,00	5 355,00			10 710,00
Animation de la clause insertion et médiation entreprise - ADCH	32 844,50	4 000,00			36 844,50
Chantier d'insertion : Jardins du Mont Vaudois	37 082,11	15 000,00	172 300,00	32 060,00	256 442,11
INÉO Atelier emploi	4 065,00				4 065,00
Chantier d'insertion - FRIP'VIE	36 334,63		98 964,02	10 676,63	145 975,28
Chantier d'insertion - éRIGE	6 100,00				6 100,00
Axe 5 / Mesure 51 / Sous mesure 511					
Dispositif Assistance Technique	1 727,53	19 522,47			21 250,00
Total de la subvention globale	147 202,89	62 602,47			28 706,01

Les bénéficiaires du PLIE en 2014

159 personnes ont bénéficié d'une ou plusieurs étapes dans le dispositif en 2014 (accompagnement, mise en situation de travail, emploi).

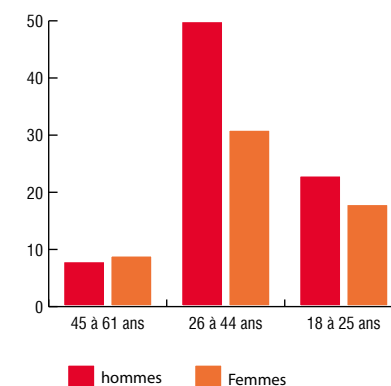
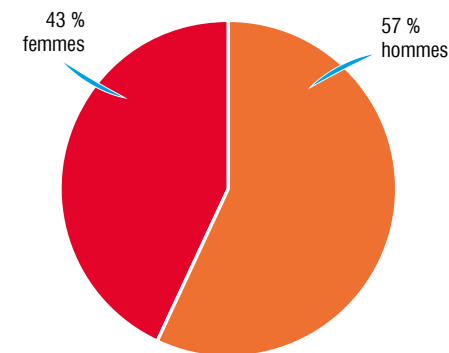
68 personnes sont des femmes soit 43 % des bénéficiaires.

Plus de 81 % des bénéficiaires sont domiciliés à Héricourt (130 personnes).

Parmi ces Héricourtois, 58 habitent le quartier des Chenevières dont 12 personnes de moins de 26 ans. Ces chiffres sont équivalents à ceux de l'année 2013.

52 % des personnes sont demandeurs d'emploi de longue durée (plus d'un an d'inscription à Pôle Emploi sans activité significative).

74 personnes sont bénéficiaires des minimas sociaux soit 47 % du public PLIE.



Les sorties du dispositif

93 personnes sont sorties du dispositif au 31 décembre 2014 : 38 femmes et 55 hommes.

Secteurs d'emplois :

Industrie : 8 personnes
Bâtiment : 4 personnes
Commerce, restauration, services : 6 personnes
Santé / Aide à la personne : 10 personnes
Employeurs publics : 6 personnes
 via des filières de recyclage (chiffons, matériaux d'isolation, ...).

Formation :

Industrie : 1 personne
Bâtiment : 1 personne
Secteur tertiaire : 4 personnes

Sorties positives : 40

(soit 42 % des sorties)

- 34 personnes en emploi de plus de 6 mois ;
- 6 personnes en formation qualifiante.

Autres sorties: 53

(soit 58 % des sorties)

- 36 personnes en fin de parcours PLIE (abandon, absence de plus-value à l'accompagnement) ;
- 10 personnes : raison de santé ;
- 5 personnes : déménagement ;
- 1 personne : retraite ;
- 1 personne : décès.

Ces indicateurs ne traduisent pas l'intégralité de l'activité du dispositif.

Ainsi les chantiers d'insertion « Les jardins du Mont Vaudois », « Fripvie », « éRIGE » ont proposé un emploi à 62 personnes à hauteur de 20 ou 26 heures hebdomadaires.

L'entreprise de travail temporaire d'insertion INéO a délégué 23 personnes auprès de ses clients au cours de l'année 2014.

Les clauses sociales suivies par le PLIE représentent près de 4 871 heures de travail pour 21 personnes. C'est près de 900 heures de plus qu'en 2013. Ce levier de la clause sociale a permis à 4 personnes d'accéder à de l'emploi durable au sein des entreprises attributaires d'un marché public suivi par le facilitateur.

Le chantier de démolition du tissage du Pâquis a fait l'objet d'une clause insertion générant 560 heures de travail pour des demandeurs d'emploi du Pays d'Héricourt.

Les perspectives

Le nouveau programme opérationnel FSE 2014-2020 positionne les départements comme chefs de file de l'inclusion sociale.

Pour autant, les dispositifs PLIE existent toujours dans leur dimension d'outils à la main des collectivités locales dans une logique d'animation territoriale, de coordination de parcours d'insertion de demandeurs d'emploi, de mise en place d'actions spécifiques aux besoins du territoire.

Dans cette logique de plus-value territoriale, la CCPH a signé fin 2014 une convention de partenariat avec le Département de la Haute-Saône. L'objectif est de garantir, pour les acteurs du territoire du PLIE du Pays d'Héricourt, la possibilité de mobiliser une enveloppe FSE à minima égale à celle de la période précédente.

HERMÈS

Dans le cadre de l'implantation de la Manufacture de la Maison HERMÈS à Héricourt : la CCPH a joué un rôle d'information des demandeurs d'emploi sur les modalités de recrutement et de formation des futurs selliers maroquiniers en partenariat avec l'ADCH, la Mission Locale et Pôle Emploi. Plus de 170 personnes ont bénéficié d'une information sur ce recrutement en 2014.

Présentation du dispositif
«Emplois francs»



Les autres axes de la politique emploi

Crédits mobilisés au titre de 2014 : 101 000 euros.

Complémentaire à la programmation PLIE, la CCPH apporte un soutien financier à l'ADCH et à la Mission Locale pour la mise en place d'actions de promotion de l'emploi en direction des demandeurs d'emploi et des entreprises.

16 mai 2014 : présentation du dispositif « Emplois francs » à des responsables d'entreprises (Partenariat ADCH / services de l'Etat / Pôle Emploi) sous la forme d'un petit déjeuner entreprises.



Chantier du Pâquis



Chantier éRIGE

Information communication

budget :
18 503 €

La Communauté de communes du pays d'Héricourt accompagne chaque année des manifestations d'intérêt communautaire.

10 km d'Héricourt



BMX de Champey



Team Handbike Comtois



Fête de la fleur et du jardin



Chœur et orchestre du Collège



La Pluie Vénitienne

2014 en quelques chiffres

53 480 visites sur le site de la CCPH

260 personnes ont demandé des renseignements via le site internet

37 549 euros de subventions versées aux associations

Les associations : pilier du dynamisme du Pays d'Héricourt

Au cours de cette année, 37 549 euros de subventions ont été versées aux associations de la CCPH.

ASSOCIATIONS	PROJET	SUBVENTION
ACCOLAD	Cotisation annuelle en faveur de la lecture et de la documentation	416 €
ADAPEI de Haute-Saône	Soutien à l'association	100 €
ADCF	Cotisation annuelle en faveur de la promotion et de la coopération intercommunale	2 159 €
ADIL 70	Aide au fonctionnement en matière de droits au logement	100 €
Aérogramme	Projet culturel autour de la commune de Vyans le Val	500 €
ALF	Cotisation annuelle au réseau des ludothèques de France	69 €
Alternadiff	Saison musicale	2 500€
Alternadiff	Festival Impétus	1 000 €
Les Amis du Fort du Mont Vaudois	Fête du pain	1 750 €
APACH	Organisation de manifestations	1 500 €
BGE Franche-Comté	Concours Talents des Cités	500 €
BMX Champey	Challenge de France	1 500 €
CHEVAL	9 ^e Raid équestre	1 000 €
Chœur et Orchestre du Collège Pierre et Marie CURIE	Organisation de concerts	500 €
Collège Pierre et Marie CURIE	Voyages scolaires	2 400 €
Come and Play	Organisation de LAN Parties	2 00 €
Comité Départemental de cyclisme de la Haute-Saône	24 ^e Ronde Cycliste de la Haute-Saône	300 €
Comité des fêtes de Chenebier	Fête de la Fleur et du Jardin	250 €
ESHL	Stage estival de football	2 000 €
Héricourt 2 roues	Achats de maillots, shorts et coupes vents	500 €
Histoire et Patrimoine d'Héricourt	Organisation de manifestations	1 000 €
HSI	Cotisation annuelle en faveur de la création et de la reprise d'entreprise	155 €
In Ouïe Cours	Saison culturelle	1 000 €
In Ouïe Cours	Festival des Musiques Amplifiées	500 €
La Marche Buissonnière	Organisation de formations	250 €
La Pluie Vénitienne	Carnaval vénitien	1 100 €
La Vaudoise Gym	Entretien du matériel de gymnastique	500 €
Mobilibre	Cotisation annuelle en faveur de la mobilité durable et solidaire	1 00 €
Musique et mémoire	Festival Musique et mémoire	1 000 €
Musiques en Pays d'Héricourt	Organisation de concerts	3 500 €
SGH Athlétisme	10 kms d'Héricourt	1 000 €
SGH Football	Stage de foot 2014	1 000 €
SGH Foot et ESHL	Classe de foot du Collège	3 260 €
Team Handbike Comtois	Aide au financement de matériel et frais de déplacement	500 €
Ville d'Héricourt	Chœur d'adolescents Choréia	3 595 €
TOTAL		37 549 €

Budget 2014



4 budgets composent l'architecture budgétaire de la communauté de communes du pays d'Héricourt : le Budget principal et ses 3 budgets annexes : « Ordures ménagères », « Transport à la demande » et « Centre d'affaires Pierre Carmien ». Au total cumulé des 4 budgets, ce sont 15 918 732 euros de dépenses qui ont été programmées. 8 835 632 euros en section de fonctionnement et 7 083 100 euros en section d'investissement. Malgré le contexte difficile qui se traduit par une baisse des dotations de l'Etat et dans l'attente de la finalisation du pacte financier et fiscal, les budgets 2014 se sont situés dans la dynamique du territoire poursuivie depuis la création de l'instance intercommunale.

	fonctionnement	investissement	Total
BUDGET principal	6 798 124,05 €	5 923 733,68 €	12 721 857,73 €
BUDGET ordures ménagères	1 753 418,14 €	998 779,05 €	2 752 197,19 €
BUDGET transport	1 555 597,00 €	11 938,74 €	1 567 535,74 €
BUDGET centre d'affaires	128 493,32 €	148 648,55 €	277 141,87 €
	8 835 632,51 €	7 083 100,02 €	15 918 732,53 €

Résultats

L'exercice, tous budgets confondus, dégage au final un excédent de 678 141,91 euros sur l'exercice 2014 et de 973 350,42 euros avec les excédents cumulés des années antérieures.

Rappel des taux de fiscalité votés en 2014 (identiques à 2013) :

Taux de TH : 8,19 %
 Taux de FNB : 2,28 %
 Taux de FB : 0 %
 Taux de CFE : 25,68 %

Budget principal compte administratif 2014



Les résultats annuels font apparaître un bon niveau de maîtrise des dépenses de fonctionnement. Elles ont été correctement budgétées et surtout contenues dans les montants alloués par chapitre. À cela, s'ajoutent des recettes de fonctionnement qui dépassent les prévisions budgétaires du fait notamment de produits exceptionnels de cessions. Ainsi les excédents de fonctionnement capitalisés ont permis de mobiliser près de 3,5 millions de dépenses d'investissement sans réaliser sur l'exercice l'emprunt prévu au budget. Ce sont 475 204 euros qui seront ainsi reportés sur le budget de fonctionnement 2015 soit plus de 20 000 euros que l'an dernier alors même que nous avons engagé de nombreux investissements pour maintenir et poursuivre notre dynamique de développement.

Ce sont des investissements conséquents qui ont en effet été menés en 2014 avec l'opération de requalification du Pâquis, la construction du terrain de football synthétique et de ses vestiaires, l'extension du pôle périscolaire de Coisevaux, les travaux de création du pôle périscolaire à Ploye, l'extension de la salle de restauration de Grandjean et les premiers travaux de l'opération pôle petite enfance sachant que la CCPH a accompagné par ailleurs les projets des communes par sa politique de fonds de concours.

La bonne maîtrise des comptes de la collectivité laisse donc apparaître un compte administratif positif dans tous ses aspects car le budget malgré les contraintes qui pèsent sur les collectivités ne s'est pas dégradé, au contraire. Mais cela ne doit pas obérer les impacts inhérents aux baisses de dotations qui attendent la collectivité et la progression des charges de fonctionnement qui s'annoncent. C'est pourquoi s'est engagé le travail d'élaboration d'un pacte fiscal et financier.

Budget principal compte administratif 2014 Fonctionnement

En 2014, le total des dépenses de fonctionnement s'est élevé **5 926 901,22 euros** soit **89,82 %** des crédits votés (**94,61 %** hors virement et écritures d'ordre) alors que le total des recettes s'élève à **6 877 793,09 euros** soit **104,23 %** des crédits votés (**100,41 %** hors opérations d'ordre). Cela permet de dégager un excédent de fonctionnement de **950 891,87 euros**.

DEPENSES	2014	
	Budgétisé	Réalisé
CHAPITRE		
011 Charges à caractère général	1 438 749,00 €	1 310 980,13 €
012 Charges de personnel	2 282 300,00 €	2 149 552,63 €
014 Atténuations de produits	931 915,00 €	931 873,57 €
022 Dépenses imprévues fonctionnement	800,00 €	0,00 €
023 Virement à la section d'investissement	617 532,68 €	0,00 €
042 Opérations d'ordre entre sections	393 517,78 €	640 898,89 €
65 Autres charges de gestion courante	873 107,00 €	834 908,76 €
66 Charges financières	5 202,59 €	4 573,28 €
67 Charges exceptionnelles	55 000,00 €	54 113,96 €
Total DEPENSES	6 598 124,05 €	5 926 901,22 €
<i>Niveau de réalisation</i>		89,82 %

RECETTES	2014	
	Budgétisé	Réalisé
CHAPITRE		
002 Excédent antérieur reporté fonctionnement	457 941,01 €	0,00 €
013 Atténuations de charges	19 200,00 €	31 820,08 €
042 Opérations d'ordre entre sections	8 144,04 €	260 545,14 €
70 Produits des services	537 190,00 €	518 636,96 €
73 Impôts et taxes	3 194 634,00 €	3 251 131,56 €
74 Dotations, subventions et participations	2 211 915,00 €	2 380 911,22 €
75 Autres produits de gestion courante	0,00 €	4 364,00 €
77 Produits exceptionnels	169 100,00 €	427 717,23 €
78 Reprise sur amortissements et provisions	0,00 €	2 666,90 €
Total RECETTES	6 598 124,05 €	6 877 793,09 €
<i>Niveau de réalisation</i>		104,23 %
<i>Résultat sur l'exercice (excédent)</i>		+ 950 891,87 €
<i>Résultat antérieur reporté (excédent)</i>		+ 457 941,01 €
<i>Résultat cumulé (excédent)</i>		+ 1 408 832,88 €

Budget principal compte administratif 2014 Investissement

En 2014, le total des dépenses d'investissement s'est élevé à **4 126 895,20 euros** soit **58,13 %** des crédits votés au BP alors que le total des recettes s'élève quant à lui, à **3 814 030,61 euros** soit **53,73 %** des crédits votés. Le déficit d'investissement pour 2014 s'élève donc à **312 864,59 euros**.

DEPENSES	2014	
	Budgétisé	Réalisé
CHAPITRE		
001 Solde d'exécution d'investissement reporté	599 023,72 €	0,00 €
020 Dépenses imprévues	10 000,00 €	0,00 €
040 Opérations d'ordre entre sections	8 144,04 €	260 545,14 €
041 Opérations patrimoniales	1 119 903,22 €	1 119 903,22 €
16 Remboursement d'emprunts	25 462,38 €	25 462,38 €
20 Immobilisations incorporelles	155 380,00 €	44 708,35 €
204 Subventions d'équipement versées	172 235,00 €	150 733,24 €
21 Immobilisations corporelles	539 940,69 €	238 850,26 €
23 Immobilisations en cours	4 468 547,85 €	2 286 692,61 €
Total DEPENSES	7 098 636,90 €	4 126 895,20 €
<i>Niveau de réalisation</i>		58,13%

RECETTES	2014	
	Budgétisé	Réalisé
CHAPITRE		
021 Virement de la section de fonctionnement	617 532,68 €	0,00 €
024 Produits des cessions d'immobilisations	255 000,00 €	0,00 €
040 Opérations d'ordre entre sections	393 517,78 €	640 898,89 €
041 Opérations patrimoniales	1 119 903,22 €	1 119 903,22 €
10 Dotations, fonds divers et réserves	1 428 745,06 €	978 374,06 €
13 Subventions d'investissement reçues	2 495 082,00 €	706 795,71 €
16 Emprunts et dettes assimilées	388 856,16 €	0,00 €
23 Immobilisations en cours	0,00 €	68 058,73 €
27 Autres immobilisations financières	400 000,00 €	300 000,00 €
Total RECETTES	7 098 636,90 €	3 814 030,61 €
<i>Niveau de réalisation</i>		53,73%
<i>Résultat sur l'exercice (déficit)</i>		- 312 864,59 €
<i>Résultat antérieur reporté (déficit)</i>		- 599 023,72 €
<i>Résultat cumulé (déficit)</i>		- 911 888,31 €
<i>Résultat final des 2 sections de l'exercice (excédent)</i>		+ 638 027,28 €
<i>Résultat final des 2 sections avec les reports cumulés (excédent)</i>		+ 496 944,57 €

Les Budgets annexes compte administratif 2014

Budget annexe ordures ménagères



L'exercice 2014 présente un excédent de fonctionnement de **50 990 euros** et un déficit d'investissement de seulement **56 618 euros** alors que le volume des investissements réalisés en 2014 est considérable avec plus de **800 000 euros** d'investissements et un recours à l'emprunt limité à **150 000 euros**. Malgré les investissements réalisés, le budget 2014 se clôture avec un excédent cumulé de **346 392 euros** sachant qu'une provision pour risque de **101 627 euros** existe sur ce budget annexe. Ces résultats qui sont conformes aux objectifs recherchés années après années notamment en termes d'autofinancement des équipements.



Budget annexe centre d'affaires Pierre CARMEN

La section d'investissement est excédentaire de **14 720,62 euros** sur l'exercice, et avec l'excédent reporté de **71 048,55 euros**, elle se solde à **85 769,17 euros**. Quant à la section de fonctionnement elle se clôture par un excédent de **29 962,19 euros** sur l'exercice, et avec l'excédent reporté de **2 793,32 euros**, l'excédent cumulé est de **32 755,51 euros**. Pour la quatrième année consécutive ce budget annexe n'est pas équilibré par une subvention du budget principal grâce à un bon taux d'occupation. Globalement ce budget se solde par un résultat cumulé excédentaire des deux sections confondues de **118 524,68 euros**.



Le Centre d'Affaires

Budget annexe transport

La 5^e année d'exécution de ce budget TAD traduit la bonne maîtrise de ce budget annexe car la section de fonctionnement s'équilibre avec une subvention du budget principal de **76 373,69 euros**, inférieure aux inscriptions budgétaires. Quant à la section d'investissement elle se solde par un excédent de **1 845,68 euros**. Globalement ce budget se clôture par un résultat cumulé excédentaire des deux sections confondues, de **11 488,42 euros**.



Budget annexe ordures ménagères compte administratif 2014 Fonctionnement

En 2014, le total des dépenses de fonctionnement s'est élevé à **1 544 678,78 euros** soit **88,05 %** des crédits votés au BP (**91,58 %** hors virement) alors que le total des recettes s'élève, quant à lui, à **1 595 668,88 euros** soit **90,95 %** des crédits votés au BP. Cela permet au budget de fonctionnement de dégager un excédent sur l'exercice de **50 990,10 euros** et de **244 563,61 euros** en comprenant l'excédent reporté.

DEPENSES		2014	
CHAPITRE	Budgétisé	Realisé	
011	Charges à caractère général	167 922,00 €	151 371,35 €
012	Charges de personnel	409 000,00 €	387 282,64 €
023	Virement à la section d'investissement	67 674,80 €	0,00 €
042	Opérations d'ordre entre sections	62 247,25 €	62 246,28 €
65	Autres charges de gestion courante	1 036 500,00 €	933 256,50 €
66	Charges financières	2 034,09 €	2 030,18 €
67	Charges exceptionnelles	9 000,00 €	8 491,83 €
Total DEPENSES		1 754 378,14 €	1 544 678,78 €

Niveau de réalisation 88,05%

RECETTES		2014	
CHAPITRE	Budgétisé	Realisé	
002	Excédent antérieur reporté	193 573,51 €	0,00 €
013	Atténuation de charges	0,00 €	10 719,67 €
042	Opérations d'ordre entre sections	10 444,63 €	10 444,63 €
70	Ventes de produits, prestations de services	1 433 000,00 €	1 461 194,20 €
74	Subventions d'exploitation	116 400,00 €	101 787,65 €
77	Produits exceptionnels	960,00 €	1 022,73 €
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00 €	10 500,00 €
Total RECETTES		1 754 378,14 €	1 595 668,88 €

Niveau de réalisation 90,95%

Résultat sur l'exercice (excédent) + 50 990,10 €
 Résultat antérieur reporté (excédent) + 193 573,51 €
 Résultat cumulé (excédent) + 244 563,61 €

Budget annexe ordures ménagères compte administratif 2014 Investissement

En 2014, le total des dépenses d'investissement s'est élevé à **822 929,94 euros** alors que le total des recettes s'élève, quant à lui, à **766 310,98 euros**. L'exercice affiche un déficit de **56 618,96 euros** mais un excédent de **101 829,14 euros** en comprenant l'excédent reporté.

DEPENSES		2014	
CHAPITRE	Budgétisé	Realisé	
020	Dépenses imprévues d'investissement	67 170,07 €	0,00 €
040	Opérations d'ordre entre sections	10 444,63 €	10 444,63 €
041	Opérations patrimoniales	2 152,80 €	2 152,80 €
16	Emprunts et dettes assimilées	9 535,35 €	9 535,35 €
20	Immobilisations incorporelles	39 347,20 €	18 465,00 €
21	Immobilisations corporelles	696 729,80 €	636 332,77 €
23	Immobilisations en cours	175 552,00 €	145 999,39 €
Total DEPENSES		1 000 931,85 €	822 929,94 €

Niveau de réalisation 82,22%

RECETTES		2014	
CHAPITRE	Budgétisé	Realisé	
001	Solde d'exécution d'investissement reporté	158 448,10 €	0,00 €
021	Virement de la section de fonctionnement	67 674,80 €	0,00 €
040	Opérations d'ordre entre sections	62 247,25 €	62 246,28 €
041	Opérations patrimoniales	2 152,80 €	2 152,80 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	558 808,90 €	551 911,90 €
13	Subventions d'investissement	1 600,00 €	0,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	150 000,00 €	150 000,00 €
Total RECETTES		1 000 931,85 €	766 310,98 €

Niveau de réalisation 76,56%

Résultat sur l'exercice (déficit) - 56 618,96 €
 Résultat antérieur reporté (excédent) + 158 448,10 €
 Résultat cumulé (excédent) + 101 829,14 €

Résultat final des 2 sections de l'exercice (déficit) - 5 628,86 €
 Résultat final des 2 sections avec les reports cumulés (excédent) + 346 392,75 €

Budget annexe transport compte administratif 2014 Fonctionnement

En 2014, le total des dépenses de fonctionnement s'est élevé à **162 669,34 euros** soit **99,92 %** des crédits votés au BP. Le total des recettes s'élève également à **162 669,34 euros** soit **99,92 %** des crédits votés. La section de fonctionnement s'équilibre grâce à la subvention d'équilibre du budget principal qui a été réalisée pour un montant de **76 373,69 euros**.

DEPENSES		2014	
CHAPITRE	Budgétisé	Réalisé	
011	Charges à caractère général	160 500,32 €	160 372,66 €
042	Opérations d'ordre entre sections	2 296,68 €	2 296,68 €
Total DEPENSES		162 797,00 €	162 669,34

Niveau de réalisation 99,92 %

RECETTES		2014	
CHAPITRE	Budgétisé	Réalisé	
042	Opérations d'ordre entre sections	451,00 €	451,00 €
70	Ventes de produits, prestations de services	18 000,00 €	19 330,60 €
74	Dotations, subventions et participations	144 346,00 €	142 887,74 €
Total RECETTES		162 797,00 €	162 669,34 €

Niveau de réalisation 99,92%

Résultat sur l'exercice 0,00 €

Résultat antérieur reporté 0,00 €

Résultat cumulé 0,00 €

Budget annexe transport compte administratif 2014 Investissement

En 2014, le total des dépenses d'investissement s'est élevé à **451,00 euros** soit **3,78 %** des crédits votés au BP alors que le total des recettes s'élève, quant à lui, à **2 296,68 euros** soit **19,24 %** des crédits votés au BP. La section d'investissement fait état d'un excédent de **1 845,68 euros**.

DEPENSES		2014	
CHAPITRE	Budgétisé	Réalisé	
040	Opérations d'ordre entre sections	451,00 €	451,00 €
20	Immobilisations incorporelles	4 500,00 €	0,00 €
21	Immobilisations corporelles	6 988,42 €	0,00 €
Total DEPENSES		11 939,42 €	451,00 €

Niveau de réalisation 3,78%

RECETTES		2014	
CHAPITRE	Budgétisé	Réalisé	
001	Solde d'exécution d'investissement reporté	9 642,74 €	0,00 €
040	Opérations d'ordre entre sections	2 296,68 €	2 296,68 €
Total RECETTES		11 939,42 €	2 296,68 €

Niveau de réalisation 19,24%

Résultat sur l'exercice (excédent) + 1 845,68 €

Résultat antérieur reporté (excédent) + 9 642,74 €

Résultat cumulé (excédent) + 11 488,42 €

Résultat final des 2 sections de l'exercice (excédent) + 1 845,68 €

Résultat des 2 sections avec les reports cumulés (excédent) + 11 488,42 €

**Budget annexe
centre d'affaires Pierre CARMEN
compte administratif 2014
Fonctionnement**

En 2014, le total des dépenses de fonctionnement s'est élevé à **115 284,05 euros** soit **89,72 %** des crédits votés au BP alors que le total des recettes s'élève à **145 246,24 euros** soit **113,04 %**. La section de fonctionnement se solde par un excédent de **29 962,19 euros**.

DEPENSES	2014	
	Budgétisé	Réalisé
011 Charges à caractère général	38 330,00 €	29 189,28 €
012 Charges de personnel	3 500,00 €	3 163,12 €
022 Dépenses imprévues de fonctionnement	3 716,01 €	0,00 €
042 Opérations d'ordre entre sections	73 649,91 €	73 649,91 €
66 Charges financières	9 297,40 €	9 281,74 €
Total DEPENSES	128 493,32 €	115 284,05 €

Niveau de réalisation **89,72 %**

RECETTES	2014	
	Budgétisé	Réalisé
002 Excédent antérieur reporté	2 793,32 €	0,00 €
042 Opérations d'ordre entre sections	41 615,53 €	41 615,53 €
70 Produits des services	14 084,47 €	21 851,10 €
75 Autres produits de gestion courante	70 000,00 €	81 779,61 €
Total RECETTES	128 493,32 €	145 246,24 €

Niveau de réalisation **113,04%**

Résultat sur l'exercice (excédent) **+ 29 962,19 €**
 Résultat antérieur reporté (excédent) **+ 2 793,32 €**
 Résultat cumulé (excédent) **+ 32 755,51 €**

**Budget annexe
centre d'affaires Pierre CARMEN
compte administratif 2014
Investissement**

En 2014, le total des dépenses d'investissement s'est élevé à **62 978,29 euros** soit **42,37 %** des crédits votés au BP alors que le total des recettes s'élève, quant à lui, à **77 698,91 euros** soit **52,27 %** des crédits votés au BP. La section d'investissement dégage un excédent qui s'élève à **14 720,62 euros**.

DEPENSES	2014	
	Budgétisé	Réalisé
020 Dépenses imprévues d'investissement	6 677,00 €	0,00 €
040 Opérations d'ordre entre sections	41 615,53 €	41 615,53 €
16 Remboursement d'emprunts	21 362,76 €	21 362,76 €
20 Immobilisations incorporelles	10 000,00 €	0,00 €
21 Immobilisations corporelles	39 000,00 €	0,00 €
23 Immobilisations en cours	29 993,26 €	0,00 €
Total DEPENSES	148 648,55 €	62 978,29 €

Niveau de réalisation **42,37%**

RECETTES	2014	
	Budgétisé	Réalisé
001 Solde d'exécution d'investissement reporté	71 048,55 €	0,00 €
040 Opérations d'ordre entre sections	73 649,91 €	73 649,91 €
13 Subventions d'investissement	3 950,09 €	0,00 €
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	4 049,00 €
Total RECETTES	148 648,55 €	77 698,91 €

Niveau de réalisation **52,27%**

Résultat sur l'exercice (excédent) **+ 14 720,62 €**
 Résultat antérieur reporté (excédent) **+ 71 048,55 €**
 Résultat cumulé (excédent) **+ 85 769,17 €**

Résultat final des 2 sections de l'exercice (excédent) **+ 43 897,81 €**

Résultat final des 2 sections avec les reports cumulés (excédent) **+ 118 524,68 €**

Moyens généraux

Les différents services sont regroupés en différentes pôles autour du Directeur Général dont le pôle Moyens Généraux qui regroupe les services Ressources humaines, Finances, Comptabilité et Secrétariat général ainsi que l'accueil des publics.

Accueil du public

Pour l'année 2014, on constate une augmentation de près de 40 % des appels et accueils d'utilisateurs due en partie à la mise en place de la redevance incitative des ordures ménagères.

Statistiques annuelles de l'accueil

	standard téléphonique	accueil physique	courriers reçus	courriers envoyés	permanence OPAH
total général 2014	11 422	5 268	7 070	10 783	8
total général 2013	7 970	3 699	7 113	5 818	12

2014 en quelques chiffres

89 agents au 31/12/2014
74 titulaires soit 59,12 ETP
15 non titulaires soit 10,97 ETP

Volet carrières

318 arrêtés
108 contrats
2 nominations stagiaire
2 titularisations
28 Avancements d'échelon
6 Avancements de grade
2 dossiers de promotion interne
4 comités techniques
10 dossiers présentés à la commission administrative paritaire

Volet paie

1 404 paies
76 remboursements de frais de déplacements

Volet formation

55 agents sont partis en formation
195.5 jours de formation
Budget formation : 20 861 euros

Volet social

- Chèques vacances
4 510 chèques distribués pour 77 bénéficiaires
- Mutuelle
59 Bénéficiaires au 31/12/2014
- Comité des œuvres sociales
Subvention de 15 008 euros versés au COS (Chèques carburants, bon de Noël, bons de rentrées, sorties, chèques lire et disques, cartes Fracas)
- Allocations vacances
4 476,44 euros versés pour 25 bénéficiaires

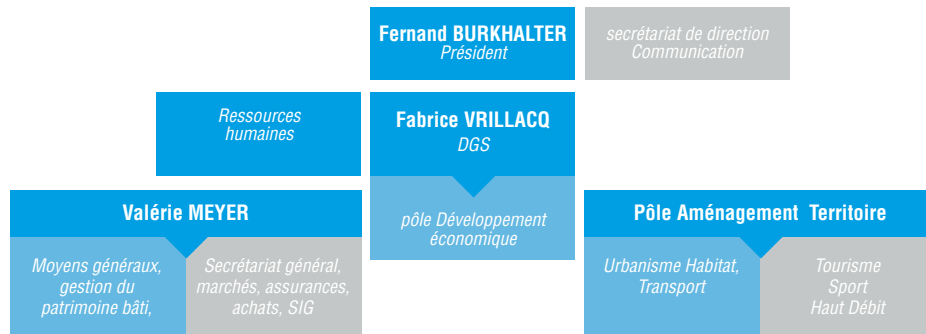
Marchés publics

Pour l'année 2014, on dénombre
489 marchés répartis comme suit :
167 marchés de services
63 marchés de travaux
259 marchés de fournitures

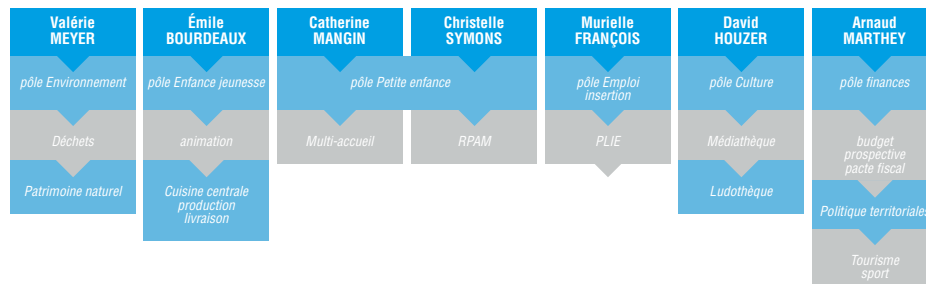
Finances - Comptabilité

3 852 mandats
1 844 titres
17 914 factures calculées pour les ordures ménagères
4 120 factures périscolaires
1 615 prélèvements périscolaires

Organigramme



équipe de direction



Le mot du Directeur



Ce rapport d'activité permet de donner un aperçu des nombreuses missions qui sont exercées par la Communauté de communes du pays d'Héricourt et par la même de la richesse des métiers que compte notre établissement avec comme fil conducteur commun celui d'offrir le meilleur service public à nos usagers et à nos partenaires.

Le début de l'année 2014 a été marqué par l'adoption du contrat PACT avec le Conseil général de la Haute-Saône après des mois de travail qui ont abouti à fixer le cap des projets communautaires pour les 6 années à venir et donc à prioriser les nouveaux défis que nous aurons à relever sous l'impulsion du conseil communautaire nouvellement installé.

Nos équipes ont été mobilisées sur le terrain tout au long de l'année pour conduire des chantiers encore nombreux en 2014 dans tous nos domaines d'intervention, signe de la vitalité de notre groupement : requalification du Pâquis, Synthétique Intercommunal de Brevilliers, création d'un nouveau multi-accueil, extension du pôle de Coisevaux, agrandissement de la cantine Grandjean, création des locaux techniques du service Déchet.

Je souhaite mettre en avant la qualité de l'offre de service qui est rendue par nos agents quotidiennement que ce soit en direction de notre jeunesse avec des programmes d'activités riches et variés, ou en direction des usagers d'Hériva ou de notre Médiathèque qui renouvelle sans cesse son offre d'animation.

Je retiendrai surtout la mobilisation intense de notre service environnement qui a œuvré des mois durant à doter les foyers de nouveaux bacs en prévision de la Redevance incitative et je salue l'excellent accueil et l'aide apportée par les équipes communales à cette occasion.

Ce document est le reflet de la dynamique de notre territoire qui bouge et pour lequel nos effectifs œuvrent chaque jour avec engagement et sérieux. Je tiens à les féliciter tous pour le travail fourni qui nous permet de nous lancer sereinement dans cette nouvelle mandature.

Fabrice VRILLACQ

Directeur Général des Services
de la communauté de communes
du pays d'Héricourt

pays
d'Héricourt
communauté de communes

Maison du Territoire
3 rue Niemöller
70400 Héricourt

tél. 03 84 46 98 70
fax : 03 84 46 98 71

contact@payshericourt.fr

payshericourt.fr



BREVILLIERS
BUSSUREL
CHAGEY
CHAMPEY
CHALONVILLARS
CHAVANNE
CHENEBIER
COISEVAUX
COURMONT
COUTHENANS
ÉCHENANS/S/M¹ VAUDOIS
ÉTOBON
HÉRICOURT
LUZE
MANDREVILLARS
SAULNOT
TAVEY
TRÉMOINS
VERLANS
VILLERS SUR SAULNOT
VYANS LE VAL